

bien se justifie de tous points la protestation collective de l'épiscopat. Comment donc, en face du flagrant péril des âmes et des ruines religieuses déjà accumulées, les évêques auraient-ils pu garder le silence et se résigner à l'inaction sans trahir les obligations essentielles de leur ministère ? Sans doute, ils ont déployé un courage vraiment apostolique, digne de toute notre admiration, mais ils n'ont fait, après tout, que remplir un devoir impérieux et sacré auquel ils ne pouvaient se dérober sans engager gravement leur conscience devant le pays, devant l'Eglise et devant Dieu.

Cette attitude défensive de l'épiscopat français a produit une impression profonde et donné déjà des résultats pratiques dont s'inquiète le gouvernement. Malgré la dispersion des congrégations enseignantes, il reste en France quelques écoles privées où peuvent s'abriter encore la religion et la liberté. On annonce donc, dans les régions du pouvoir, des mesures qui, après avoir imposé silence aux évêques, permettront à l'Etat de s'introduire vexatoirement et arbitrairement dans les derniers asiles où les familles chrétiennes peuvent à peine trouver un reste de sécurité.

Et ce n'est là qu'un commencement : on ira de la compression à la répression et de la répression à la suppression. Les radicaux de France sont de la même école que F. Laurent et professent sa maxime favorite : « La liberté, même restreinte, donne des armes à l'ennemi ; mon avis est qu'il ne faut lui en laisser aucune. » Jamais, d'ailleurs, ni nulle part, les ennemis de l'Eglise ne se sentent vraiment libres aussi longtemps que les catholiques ne sont pas complètement asservis. La conclusion logique, le dénouement prévu de la crise actuelle, c'est donc la restauration d'un monopole, d'ailleurs, conforme aux idées d'omnipotence centralisatrice et de despotisme absolu qui constituent le fond traditionnel de la politique jacobine. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce que le « Journal des Débats », reconnaissait lui-même en commentant le dernier discours de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique ? Voici ce qu'écrivait, il y a deux jours, cette organe universitaire :

« La conclusion qui se dégage irrésistiblement de ce discours, qui surgit pour ainsi dire de chaque exemple, de chaque phrase, c'est la nécessité de préparer le monopole de l'ensei-